



BAREME HONORAIRES AGENCE

TVA en Vigueur : 20,00 %

Agence de Coulommiers

Tél : 01 64 20 27 80 - Fax : 01 64 20 23 19 - courriel : coulommiers@laforet.com

laforet-immobilier-coulommiers.com

VENTE DE BIENS ET DROIT IMMOBILIERS - Barème à compter du 01/06/2015

Les prix de vente affichés sont nets hors frais de notariés, d'enregistrement et de publicité foncière,

Honoraires de transaction (hors cas particulier ci-dessus) :

Prix de vente	Honoraires TTC (TVA 20,00 %)
Inférieur à 150 000,00 €	7% du prix de vente (5,833 % HT)
De 150001 € à 250 000,00 €	6% du prix de vente (5,00 % HT)
Supérieur à 250 001,00 €	5 % du prix de vente (4,17 € HT)

CAS PARTICULIERS

Honoraires minimum forfaitaires : 6 000 € T.T.C (5 000,00 € HT))

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié, dont le mandat est detenu par une autre agence : L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais, mais uniquement des honoraires de l'agence détentrice du mandat de vente.

LOCATIONS - Barème à compter du 01/07/2014

VVA à 20,00 %	Part Locataire	Part Propriétaire
	% TTC du loyer annuel Hors charge	% TTC du loyer annuel Hors charge
	Plafonnés à 8€/m ² -6,66 € HT (Visite, Constitution de dossier et Rédaction du bail) Plafonnés à 3/m ² -2,5 € HT - (Etat des Lieux)	Ne peut jamais être inférieure à la part locataire
Bien immobilier de 0 à 25 m² Honoraires de location Honoraires : Visite, Constitution dossier et Rédaction du bail = Etat des Lieux	6,25% (5,21 % HT) Plafonnés à 8€/m ² (6,66 € HT) 2,5% (2,083 % HT) Plafonnés à 3€/m ² (2,5 € HT)	- 6,25% (5,21 % HT) 2,5% (2,083 % HT)
Bien immobilier de 25,01 à 40 m² Honoraires de location Honoraires : Visite, Constitution dossier et Rédaction du bail = Etat des Lieux	6,25% (5,21 % HT) Plafonnés à 8€/m ² (6,66 € HT) 2,5% (2,083 % HT) Plafonnés à 3€/m ² (2,5 € HT)	- 6,25% (5,21 % HT) 2,5% (2,083 % HT)
Bien immobilier supérieur à 40,01 m² Honoraires : Visite, Constitution dossier et Rédaction du bail = Etat des Lieux	6,25% (5,21 % HT) Plafonnés à 8€/m ² (6,66 € HT) 2,5% (2,083 % HT) Plafonnés à 3€/m ² (2,5 € HT)	6,25% (5,21 % HT) 2,5% (2,083 % HT)

LOCAUX COMMERCIAUX (LOCATION) à compter 01/11/2016

	Pourcentage du loyer annuel hors charge (TVA 20 %)	
	Part Locataire	Part bailleur
Honoraires de location (comprenant la rédaction du bail)	15 % HT	15 % HT

Gestion Locative - Barème à compter du 01/01/2015

Honoraires de gestion : **7,1 % T.T.C (dont TVA à 20,00 %)** des sommes perçues, et à la charge unique du mandataire bailleur

Aute(s) service(s) en gestion locative :

Garantie des loyers impayés, dégradations immobilières, protection juridique : 3,65 % (non soumis à TVA) des sommes perçues,

et à la charge unique du mandataire bailleur,

Autres prestations - Barème à compter du 15/09/2014

Avis de valeur (si non suivi d'un mandat de vente-location) :

Appartement : 75,00 € TTC (62,25 % HT)

Maison 150,00 € TTC (125,00 HT)